

aujourd'hui en si grand nombre dans les quartiers populeux de Paris. Le jour où l'on mettra à la disposition des constructeurs parisiens de l'argent au taux de 4 par 0,0 l'an, ils ne seront pas embarrassés pour établir des logements conformes aux lois de la morale et aux règles de l'hygiène; ce que, malheureusement, les anglais n'ont pas fait, si l'on en croit le Dr Parkes, qui traita cette question au Congrès du Sanitary Institute, tenu à Londres le 11 février 1891. D'après cet honorable hygiéniste, il faut se défier des chiffres relatifs à la mortalité, donnés par la Société "The improved Dwellings Company" et les administrateurs du "Peabody's fund." Si, dans les immeubles qui dépendent de ces institutions, le taux de la mortalité des locataires est peu élevé, c'est parce que les logements sont habités par des jeunes gens et qu'on ne tient pas compte des locataires qui meurent dans les hôpitaux.

Nous ferons remarquer qu'à cette occasion les maisons neuves sont habitées, en général, par des personnes dans une position relativement aisée, et qu'il faut une dizaine d'années pour saturer de miasmes une maison mal ventilée.

Les principaux défauts des maisons modèles anglaises sont d'être construites dos à dos, et d'être trop hautes par rapport à la largeur des rues qui les desservent. Malgré la promulgation, en 1890, du dernier *Act* relatif à la construction des maisons, qui est considéré comme un monument par les hygiénistes, on peut encore construire à Londres des maisons insalubres, c'est-à-dire des logements qui contiennent des chambres dans lesquelles le soleil n'entre jamais. M. le Dr Parkes cite des maisons neuves où l'on est obligé de se servir en plein jour de la lumière artificielle, et il fait remarquer que rien n'est plus contraire à l'hygiène et plus propre à provoquer l'apparition des maladies affectant les appareils respiratoires.

Les autorités compétentes font leur possible pour diminuer les effets pernicioeux des habitations insalubres; elles ne peuvent intervenir pendant la construction des maisons; mais, une fois qu'elles sont habitées, elles ont le droit d'en interdire l'usage, lorsqu'elles trouvent que les règles de l'hygiène ne sont pas observées. Malheureusement la sévérité déployée par l'autorité augmente l'encombrement; car, par suite de la création de vastes magasins dans Londres et des démolitions dues soit à des travaux